Mon canton Tournefeuille

Rubrique
Canton
Tag 1
Tournefeuille
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 6 minutes
Image d’illustration

Lilian Cazabet / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 3 communes du canton de Tournefeuille

Cugnaux • Tournefeuille • Villeneuve-Tolosane

Carte des services du canton de Tournefeuille

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **9,8 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Tournefeuille :

- **4,6 millions d'euros** pour les projets des **communes**
- **1,1 million d'euros** pour les **associations**
- **3,9 millions d'euros** pour les **collèges**
- **110 000 euros** pour le **logement social public**

Il y a **4** collèges pouvant accueillir un total de **3 660** élèves :

- CUGNAUX Montesquieu
- TOURNEFEUILLE Léonard-de Vinci
- TOURNEFEUILLE Pierre-Labitrie
- VILLENEUVE-TOLOSANE Jacqueline-Auriol

.pdf / 285 ko

Portrait du canton de Tournefeuille

.pdf / 285 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Construction du groupe scolaire Ferro-Lèbres à Tournefeuille (accompagnement de 250 000 euros)
- Rénovation de l'école Jean-Jaurès à Cugnaux (accompagnement de 108 000 euros)
- Rénovation thermique du groupe scolaire Maurice-Ravel à Villeneuve-Tolosane (accompagnement de 344 000 euros)
- Extension du multi-accueil petite enfance « L'Île aux Bambins » à Tournefeuille (accompagnement de 170 000 euros)

Solidarités

- Extension de la Maison départementale des solidarités à Villeneuve-Tolosane

Sport

- Rénovation du gymnase Micheline-Ostermeyer à Villeneuve-Tolosane (accompagnement de 800 000 euros)
- Modernisation du complexe sportif de Labitrie à Tournefeuille (accompagnement de 250 000 euros)
- Modernisation des installations rugbystiques de Cugnaux (accompagnement de 450 000 euros)
- Modernisation de la piscine de la Ramée (accompagnement de 150 000 euros)
- Rénovation du boulodrome couvert à Villeneuve-Tolosane (accompagnement de 97 000 euros)

Cadre de vie et transition écologique

- Création de la Ferme de Hautpoul à Cugnaux (accompagnement de 467 000 euros)
- Travaux de végétalisation des cours des groupes scolaires Eugène-Montel et Christian-Blanc à Cugnaux (accompagnement de 100 000 euros)

Vie associative et équipements publics

- Création de locaux associatifs à Tournefeuille (accompagnement de 250 000 euros)
- Réhabilitation de la Maison Leyrisse à Villeneuve-Tolosane (accompagnement de 250 000 euros)

Les points forts du mandat

- Une Maison départementale des solidarités renforcée
- Des investissements massifs dans les équipements sportifs et scolaires
- Une attention forte portée à la transition écologique
- Modernisation des services publics de proximité

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 3 communes
- **Superficie** : 36 km²
- **Population** : 61 874 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 1 641 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton fait partie de Toulouse Métropole.

Vos élus du canton

CROQUETTE Martine, *VICE-PRÉSIDENTE - Mobilités - Infrastructures - Routes —* martine.croquette@elus.cd31.fr
FOUCHIER Dominique, *Conseiller départemental —* dominique.fouchier@elus.cd31.fr